



ORGUEIL Flash Info

Janvier 2017

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Chers habitantes et habitants d'Orgueil, chers amis,

A l'aube de cette nouvelle année, je suis heureuse de vous présenter, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nos meilleurs vœux.

Depuis pratiquement un an que vos nouveaux élus sont en place, beaucoup d'actions ont été menées. Nous vous les avons présentées et expliquées, régulièrement, via les bulletins trimestriels distribués ou les procès-verbaux des conseils municipaux disponibles sur le site d'Orgueil et en Mairie.

Il m'est vraiment impossible de me conformer à l'usage, et un simple mot ne me paraît pas suffisant pour vous présenter la liste exhaustive des réalisations et des projets. Ces projets sont nombreux, et ne sont et seront menés de front que grâce à des élus volontaires et impliqués. Je vais donc laisser le soin à ces élus de vous exposer dans ce bulletin les réalisations du dernier trimestre 2016 ainsi que certaines échéances prévues en 2017.

Cependant je ne peux conclure l'année sans dire MERCI :

Merci à l'équipe qui m'entoure : elle a su prendre et /ou reprendre les nombreux dossiers, dans un esprit de confiance, en ayant toujours le souci du consensus et de l'intérêt général. Les groupes de travail mis en place, ont permis des avancées sérieuses dans de nombreux domaines et ont facilité les prises de décision au sein du conseil municipal.

Un merci particulier à Jérôme Journet pour son implication d' élu pendant ces 2 dernières années, merci à Thierry Passera qui l'a

remplacé et qui a immédiatement mis ses compétences au service de tous.

Merci à l'ensemble des agents communaux pour leur collaboration, leur force de proposition, leur aide quotidienne et leur capacité à s'adapter au nouveau fonctionnement municipal.

Merci à tous les bénévoles des associations qui œuvrent à l'animation de notre village.

Merci aux services de l'État, du Conseil Départemental, du Centre de Gestion, de la Communauté des Communes, ainsi qu'à nos partenaires extérieurs qui nous conseillent et nous aident dans toutes les démarches.

Merci aux élus des communes voisines qui partagent leurs expériences.

Mais surtout un grand MERCI à vous tous, pour vos remarques pertinentes qui nous font avancer, vos réponses nombreuses à nos sollicitations (sondage eau potable, plan communal de sauvegarde), votre écoute, votre compréhension et vos encouragements.

Je souhaite que ces rencontres et échanges entre élus et administrés perdurent, ils sont toujours constructifs et enrichissants.

Que cette année 2017 soit porteuse de joie, de réussite, de solidarité, de petits bonheurs quotidiens, et d'une santé de fer pour chacun d'entre vous.

Catherine VILLAIN
Maire d'Orgueil

A VENIR

Cérémonie des vœux

Madame le Maire et les élus sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux organisée à la Salle des fêtes le **vendredi 27 janvier 2017** à 18h30.

Concours photo

Du **23 au 29 janvier**, nous vous invitons à participer à l'élection de la photo « Prix spécial public » parmi l'ensemble des photos retenues par le jury. Le vote s'effectue par mail via la rubrique Boîte à idées du site www.orgueil.fr.

Elections nationales

Présidentielles

1^{er} tour : 23 avril 2017

2^{ème} tour : 07 mai 2017

Législatives

1^{er} tour : 11 juin 2017

2^{ème} tour : 18 juin 2017

Aménagement du centre-bourg

Comme nous l'avions annoncé dans le Flash Info du mois d'octobre dernier, nous nous sommes engagés dans une réflexion globale sur l'aménagement de notre centre-bourg.

Pour accompagner l'évolution d'Orgueil, répondre à vos besoins, redonner de la vitalité et de l'attractivité à notre joli village, nous devons réfléchir ensemble à son devenir.

L'enjeu de ce futur projet urbain du centre-bourg ne peut s'inscrire que dans un large partenariat. Dans ce contexte, nous sommes accompagnés dans nos réflexions par Tarn et Garonne Habitat (office départemental habitat), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), et l'Etat via la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Vous serez également associés à cette réflexion en amont du lancement du concours d'architecte-urbaniste dans le cadre d'une réunion publique.

En attendant ce rendez-vous, une « boîte à idées » est à votre disposition en mairie afin de recueillir vos suggestions ! Celles-ci peuvent également nous être envoyées à l'adresse mail suivante

mairie@orgueil.fr.



Périmètre de l'étude



Foncier communal contenu dans la zone d'étude



Entrée de ville (giratoire météorite)

Réhabilitation de la bâtisse située entre l'Orgueil café et le Carretou



Le jardin, requalifié, deviendra public et permettra notamment aux heures les plus chaudes de profiter pleinement de l'ombre du Cèdre.

L'immeuble situé entre Orgueil Café et le Carretou a été acquis par l'ancienne municipalité en 2014, sans objectif précis à ce moment-là. Vacante depuis de longs mois maintenant, cette bâtisse se dégrade. Nous souhaitons aujourd'hui la réhabiliter. Tarn et Garonne Habitat nous accompagne dans la mise en œuvre de ce projet. Pour répondre aux besoins des Orgueillois, nous souhaitons réaliser :

- à l'étage : 2 ou 3 petits logements à loyers modérés.
- au RDC : des locaux, "évolutifs et modulables", permettant d'accueillir services et/ou commerces.

Infrastructures

Station d'épuration

Le bornage de l'impasse de la Fabette a été effectué le 05 janvier en présence des propriétaires riverains. La canalisation de refoulement de eaux usées sera implantée dans cette voie.

Le bornage du chemin qui servira d'accès à la station, à partir de la route du Vigné, et dans lequel seront implantés les différents réseaux (eau, électricité et ligne France télécom) sera effectué rapidement.

Les travaux pourront démarrer dès validation de ces différents bornages. La nouvelle station d'épuration devrait être opérationnelle à la fin du premier semestre sous réserve de bonnes conditions météo durant les travaux.

Réseau d'eau potable

Suite au sondage du mois de septembre, une campagne de mesure de pression et de débit a été effectuée par Véolia. Les données récoltées vont permettre (grâce à un logiciel spécifique) de faire une simulation soit des améliorations à apporter sur notre réseau, soit des modifications à mettre en place sur certains branchements privés identifiés.

Nous avons demandé à assister à cette simulation. Nous vous tiendrons informés de la suite qui sera donnée à cette étude.

Bâtiments communaux

L'AD'Ap (Adaptation des bâtiments à l'Accès aux personnes porteuses de handicap) est en cours de réalisation pour l'année 1. Pour chaque modification (même minime), un dossier de permis de construire spécifique doit être déposé. Martine Falgas (secrétaire en charge de l'urbanisme) a suivi une formation pour la gestion de ces dossiers. Les premiers travaux vont être réalisés au premier trimestre ; les principales modifications concernent la salle des fêtes et le cimetière.

Parallèlement, les dossiers pour l'année 2 seront préparés.

Réseau électrique et Schéma pluvial télécom

Plusieurs renforcements du réseau électrique sont prévus suite à l'implantation de nouvelles habitations :

- dans le quartier de Relance et chemin de Pendulo
- route du stade
- sur la RD 930, traversée du village du carrefour avec la route de la Thomaze au pont qui enjambe le ruisseau.

Lorsque ces renforcements donnent lieu à des enfouissements, comme sur ces trois zones, le SDE de T&G (Syndicat d'Electrification de Tarn & Garonne) nous sollicite pour enfouir en même temps le réseau télécom mais ces travaux sont à la charge de la commune. Comme nous adhérons au dispositif de mutualisation, nous sommes subventionnés à hauteur de 50% du coût des travaux.

Cela nous coûtera tout de même 49000€. La planification de ces trois chantiers permettra de répartir les coûts sur les budgets 2017 et 2018.

- chemin du Roudié
- impasse Videlfau (entre impasse Videlfau et RD 930)

Sur ces deux secteurs, des renforcements et des modifications du réseau sont prévus mais sans enfouissement de réseau télécom et, de ce fait, tout le coût est à la charge du SDE.

Eclairage public

Nous avons droit à 15 points lumineux par an subventionnés par le SDE.

A ce titre, nous allons en début d'année renouveler les 10 points lumineux rue de Cance et, nous allons profiter des travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique route du Stade pour améliorer les points lumineux existants et en rajouter deux, ce qui portera à 5 le nombre de points lumineux sur cette voie.

Certains habitants nous ayant fait part de problèmes d'écoulement d'eaux pluviales, les élus ont organisé une visite sur le terrain avec Nicolas Byczynski (technicien de rivières de la communauté de communes). Des incohérences de pentes dans certains secteurs entraînant plusieurs problèmes d'écoulements ont été constatées. Fort de constat, le conseil municipal a délibéré le 04 octobre et décidé la mise en place d'un schéma des eaux pluviales sur l'ensemble de la commune. Ce schéma permettra de faire une cartographie précise des écoulements pluviaux, des travaux à réaliser et, à terme, permettra une meilleure gestion des eaux pluviales.

Irrigation

Par décision de la préfecture, il n'y a pas eu fusion des deux syndicats (Irrigation et eau potable). L'association des irriguants a été autorisée à créer une ASA : Association Syndicale Autorisée.

Les adhérents de l'ASA sont les propriétaires fonciers des terres dans son périmètre de compétence.

Une réunion d'information aura lieu le 27 janvier 2017 à 14 heures à la Salle de Bernadou à Villemur. Une seule réunion d'information est prévue, soyez nombreux.

Une enquête publique aura lieu en février 2017, puis une consultation des propriétaires en mars 2017

En raison d'un nombre important d'UD (Usagers Divers) sur notre commune, une réflexion va devoir être menée sur la rentabilité de ce réseau.

Le diagnostic du réseau et de ses stations, prévu par le SIAH sur la totalité du périmètre, permettra d'élaborer une réflexion sur les orientations et les mises en places futures.

Enfance et jeunesse

Formations : A la demande de la municipalité, le laboratoire vétérinaire départemental a animé auprès de tous les agents assurant le service de restauration scolaire une formation sur le thème de l'hygiène alimentaire. Organisée en deux parties (une analyse des pratiques sur place et une plus théorique), cette formation a permis de relever quelques petits points à améliorer mais aussi permis de faire valoir la bonne hygiène et la propreté des locaux ainsi que l'implication et la motivation du personnel. Ce dernier trimestre 2016 a également permis à deux agents de bénéficier d'une formation sur l'animation en périscolaire.

Enfin, dans le cadre de sa formation au CAP petite enfance, Josiane Lasserre renforcera l'équipe de la garderie tous les soirs jusqu'au mois de mars.

Commission cantine : Comme nous nous y étions engagés, la 1^{ère} commission cantine a eu lieu le 17 novembre 2016. En présence des représentants des parents d'élèves, des agents en charge de la cantine et des élus, le directeur de CR Martel est venu présenter le fonctionnement de sa société de restauration. A l'ordre du jour : origine des produits, élaboration des menus, fabrication des repas, livraison... il a pu répondre à toutes les questions des parents d'élèves et cette réunion a aussi été l'occasion de modifier certains menus pour la période suivante. La prochaine réunion est programmée le 19 janvier 2017.



Noël à l'école : Pour accompagner la venue à Orgueil du Père Noël, qui est arrivé la hotte remplie de cadeaux pour toutes les classes et pour la garderie, un goûter a été offert par la municipalité. Emballé dans des bonnets de Noël, ce goûter a été particulièrement apprécié par

les enfants qui ont pu partir en vacances tous munis de leur coiffe rouge et blanche.

LA GARDERIE EVOLUE

Dans le cadre de son **Projet Educatif Territorial (Pedt)**, la municipalité, accompagnée par tous les acteurs locaux (parents d'élèves FCPE, équipe enseignante, associations locales, bénévoles, agents municipaux...), continue de faire évoluer son service périscolaire afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants sans trop impacter le budget des familles.

Pour ce début d'année 2017, une **convention de partenariat** vient d'être signée entre la commune d'Orgueil et l'association **Yakajouer** qui permet :

- la mise en place d'un **accompagnement pédagogique** de l'équipe municipale actuelle sur l'ensemble des temps d'accueil périscolaires (matin-pause méridienne-soir) par une salariée de l'association, Lisa Duvallet ;
 - la mise en place de **nouvelles animations auprès des enfants** de la maternelle et de l'élémentaire par un animateur de l'association, Mickaël Laffitte ;
 - le passage de la garderie du mercredi en **accueil de loisirs** (à partir de 12h) géré directement par Yakajouer qui en porte la responsabilité et en assure l'organisation en collaboration avec les agents municipaux ; la direction étant assurée par Lisa Duvallet.
 - la future mise en place d'un **accueil de loisirs mutualisé** avec les communes adhérentes à Yakajouer autour d'un pôle géographique Orgueil/Varennes/Villebrumier.
- Il est important de signaler que la municipalité a fait le choix en plus de ce nouveau partenariat de maintenir les actions menées avec les intervenants du PEDT au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire (Lire et Faire Lire, MJC Labastide-St-Pierre, rugby, sophrologie...)

Associations & animation



Pour la 30^{ème} édition du **Téléthon**, l'association **La Ruche** et le **Comité d'Animation 82** ont organisé le dimanche 04 décembre 2016 une marche et un spectacle de magie pour le plus grand plaisir des grands et des petits. Cette manifestation a permis de récolter 748€. Encore bravo et merci à tous d'être venus !

M. Jérôme Beq, conseiller départemental du canton, est venu offrir un jeu de maillots à l'**OFC**. Nul doute que l'équipe du président Julien Bouzigues fera honneur aux nouveaux maillots dans le championnat de 2^{ème} division du district.



Comme chaque année, le réveillon de la St Sylvestre organisé par le **Comité d'animation** a connu un vif succès. Les participants (183 convives) ont apprécié le repas servi par le traiteur La Pyramide ainsi que l'ambiance qui était au rendez-vous grâce à l'animation du DJ Félix.



Les associations orgueilloises

A.C.C.A.

Association Communale de Chasse Agréée
Président : Mr Guy DROUET
Contact : 05 63 64 06 34
anniebertrandrouet@wanadoo.fr

O. F. C.

Orgueil Football Club
Président : Mr Julien BOUZIGUES
Contact : 06 48 94 05 86
marjoriemassou@laposte.net

AMICALE DES JOYEUX RETRAITES

Rando loisirs
Président : Mr Jean-Pierre BARRES
Contact : 05 63 64 00 33 / 05 63 30 54 62

COMITE D'ANIMATION 82 D'ORGUEIL

Président : Mr Luc COSTAPERARIA
Contact : 06 48 94 43 10 luc.costaperaria@gmail.com

LA RUCHE

Contact : La.ruche.orgueil@gmail.com
Mr Bernard DELPORTE 06 52 32 19 92
Site internet : www.laruchedorgueil.fr

FC LES 2 PONTS

Football club les 2 ponts
Président : Mr Thierry VIGNEAU
Contact : 06 24 21 94 72 fcles2ponts.footeo.com

O. H. Y.

Orgueil Hatha Yoga
Présidente : Mme Nathalie Auterre
Contact : 05 63 33 14 10 yogasudouest@gmail.com
Site internet : www.yoga-itinerairebis.com

PETANQUE ORGUEILLOISE

Président : Mr Joseph TOMAS
Contact : 06 81 51 89 60 jomar.tomas@orange.fr

R. O. C.

Rythmique Orgueil Club
Présidente : Mme Anne Lasserre
Contact : 05 63 67 82 68
anne.lasserre1@free.fr

T. C. O.

Tennis Club d'Orgueil
Président : Mr Jean-Noël HAUET
Contact : 05 63 30 19 39
tennisclub.bastidien@fft.fr

F. C. P. E. – section locale d'Orgueil

Association de parents d'élèves
Présidente : Mme Virginie DREZEN
Contact : section.fcpe.orgueil@gmail.com

A. I. P. A. D. A. V.

Association Intercommunale Pour l'Aide au Développement et à l'Animation des Vallées du Tarn et du Tescou
Président : Mr Claude Vigouroux
Contact : 05 63 68 04 06 aipadav@wanadoo.fr

WESTERN LINE DANCE 82

Country
Présidente : Mme Karine FONTANET
Contact : 06 30 05 16 47 kayinette@hotmail.fr
Site internet : www.westernlinedance82.fr

Le nouveau règlement de location de la salle des fêtes a été approuvé lors du conseil municipal du 09 décembre 2016.

Le tarif est de 300€ l'été et 350€ l'hiver.

Ce règlement est disponible sur le site d'Orgueil (www.orgueil.fr) ainsi qu'en mairie.

Centre communal d'action sociale

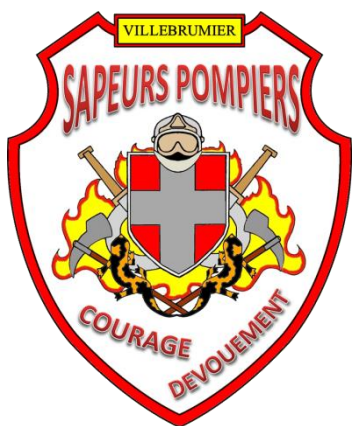
Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et ceux du groupe de travail « Affaires Sociales » d'Orgueil ont distribué 94 présents (61 individuels et 33 couples) aux personnes de la commune nées avant le 1^{er} janvier 1947. Le Carretou a préparé les colis constitués de produits locaux disponibles à Orgueil.

Dans la plupart des cas, un bel accueil a été réservé à cette démarche inédite sur notre commune. La grande majorité des personnes ont été heureuses de recevoir cette visite à leur domicile, occasion de retisser des liens. Un grand merci à Monsieur Crouzil qui s'est gentiment prêté au jeu de la photo. Un grand merci aux bénévoles et aux personnes qui les ont accueillis si chaleureusement.

Le CCAS cette année a mis en place plusieurs actions notamment en direction des jeunes et des personnes vulnérables (prise en charge sous certaines conditions des frais d'inscription sportives et culturelles, aides ponctuelles en lien avec le service social de Grisolles). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel d'Orgueil rubrique (santé-social) ou venir nous rencontrer en mairie.



Amicale des sapeurs pompiers



Le premier rôle de l'amicale est de resserrer les liens entre les pompiers, parfois éprouvés pendant l'engagement des interventions. Des pompiers soudés permettent d'avoir une caserne capable d'honorer ses engagements vis-à-vis des populations.

Les activités que nous organisons sont diverses et variées mais ont toujours pour objectif soit de remercier pour les efforts consentis, soit de créer des liens, des échanges.

Les ressources financières de l'amicale proviennent de vos dons lors de nos passages pour les calendriers, mais aussi des recettes issues des manifestations que nous mettons en place, comme le loto, qui en 2017 se déroulera le dimanche 15 Janvier à la salle des fêtes de Villebrumier.

Nous sommes tous très reconnaissants de votre implication et de votre soutien. Malgré la conjoncture actuelle, vous nous témoignez toujours autant votre soutien et un bon accueil lors de nos passages pour les calendriers et nous vous en remercions.

Au nom de toute l'amicale, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2017.

Le président de l'amicale : Mathieu ISNARDON

Urgences

Depuis le dernier trimestre 2016, en cas d'**urgence** en dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler le numéro 06 49 04 65 33.

Boîte aux lettres du Père Noël

La boîte aux lettres du Père Noël a été bien utilisée. Les enfants d'Orgueil y ont déposé une soixantaine de courriers.... Nous espérons que le Père Noël les a tous bien reçus et que les enfants ont eu ce dont ils rêvaient au pied du sapin.

Plan communal de sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil de prévention des risques qui fixe les modalités de mises en protection de la population et de sauvegarde en cas de catastrophe. Il est à présent achevé et disponible en mairie. Vous trouverez ci-dessous et au verso des pictogrammes décrivant la conduite à tenir en fonction des risques et des événements. Nous vous recommandons de les conserver précieusement.

L'équipe de travail (Y. Drezen, A. Costaperaria, I. Perrier, D. Gaspar, E. Constans, I. Aguilar) vous remercie pour votre coopération.

A retenir : Les principales consignes

Inondation



Séisme



Tempête



Risque nucléaire



Transport de
Matières
Dangereuses



Ancien	Danger	Signification	Nouveau
	Toxique	Produits toxiques pouvant présenter un danger pour la santé ou entraîner la mort en cas d'inhalation, d'ingestion ou d'absorption cutanée. Exemples : produits hivernaux contenant du méthanol comme certains antigels ou dégivrants.	
	Corrosif	Produits corrosifs ou caustiques pour la peau et les muqueuses en cas de contact. Ils peuvent provoquer de graves brûlures. Exemples : les déboucheurs et détartrants concentrés.	
	Inflammable	Produits inflammables pouvant s'enflammer facilement au contact d'une flamme ou d'une étincelle, ou sous l'effet de la chaleur. Exemples : white spirit, acétone, lubrifiants et peinture en aérosol (contenant des solvants inflammables).	
	Comburant	Produits comburants contenant une grande quantité d'oxygène et pouvant provoquer la combustion de substances inflammables ou combustibles. Exemples : ce sont des produits réservés aux professionnels. On ne les trouve pas en supermarché.	
	Explosif	Produits explosifs pouvant exploser au contact d'une flamme, d'un choc, ou sous l'effet de la chaleur ou de frottements. Exemples : feux d'artifice.	
	Dangereux pour l'environnement	Produits dangereux pour l'environnement présentant un risque pour les organismes lorsqu'ils se retrouvent dans la nature. Ils peuvent être mortels pour les poissons ou les abeilles. Exemples : certains produits phytopharmaceutiques.	
	Irritant / nocif	Produits irritants pouvant causer des démangeaisons, des rougeurs ou des inflammations en cas de contact direct, prolongé ou répété. Exemples : produits de vaisselle et tablettes pour lave-vaisselle.	
	Dangereux pour la santé à long terme	Ces produits peuvent être cancérogènes, affecter la fertilité ou l'embryon ou encore provoquer des lésions aux organes. Exemples : thinners (diluants pour peintures).	
	Récipient sous pression	Ces produits sont conservés sous pression, par exemple les bouteilles d'oxygène.	

Etat civil

Mariages

18/06/2016

POIROT Mathieu, Lucien et GONCALVES Stéphanie

09/07/2016

CONTARD Thierry Denis et NEGRIE Isabelle Yvonne

06/08/2016

BRUNEAU Michaël et VALLADOLID Nancy

20/08/2016

RICOTTA Giovanni, Joseph et GILLOTEAUX Carole

10/09/2016

GRANAT Wilfrid, Pascal, René et SEMAMRA Céline

01/12/2016

EL BOUSSIKHANI Salime et BERRMOUN Chadia

Naissances

CISZEWSKI Lou, Stéfania née le 08/01/2016

PETITDEMANGE Inès, Dany, Christine née le 13/01/2016

PRASITHARATH Emma, Vanida née le 02/02/2016

MOLINA Théo, Carlos, Francis né le 20/02/2016

ZORDAN Lucas, Serge, Gabriel né le 22/02/2016

FRAIGNEAU Daphné, Mathilde née le 06/03/2016

AHROUCH Wissa né le 15/03/2016

HABBALI MONGRAND Eléa, Seti, Camille née le 08/04/2016

TORRES Louis, Roland, Antoine né le 13/04/2016

MORETTO Manon, Anna née le 20/04/2016

AHROUCH Oweyss née le 26/04/2016

MARTY Chloé, Marie, Martine née le 15/05/2016

BOURASSIN Jarod, Louis né le 25/06/2016

PASQUIERS Mattéo, Dominique, Thierry né le 21/07/2016

POUPELIN Ethan, Bernard, Laurent né le 24/07/2016

EL HAHAOUI Djibril né le 01/08/2016

PEAN Emma, Jeanne, Victoire née le 05/08/2016

JAMET Swann, Eric né le 17/08/2016

MEESEMAN Victor, Gabin né le 23/08/2016

CAPIZZI Lorenzo né le 18/09/2016

RAPPENEAU Kylian né le 21/09/2016

MOUCLIER Gaëtan né le 28/09/2016

NEGRE Leyna, Océane née le 06/10/2016

FRANCHI Lana née le 14/11/2016

POUJOL Mylan né le 19/12/2016

Décès

Le 21/03/2016

LABORDERIE Danielle PFAFF

Le 15/08/2016

REY Jean-Pierre

Transcriptions de décès :

Le 18/02/2016

VANZETTO Daniel

Le 16/03/2016

BLASSELLE Colette, Marie SIMIAN

Le 23/03/2016

GARCIA GARCIA Sinforosa CABROL

Le 16/08/2016

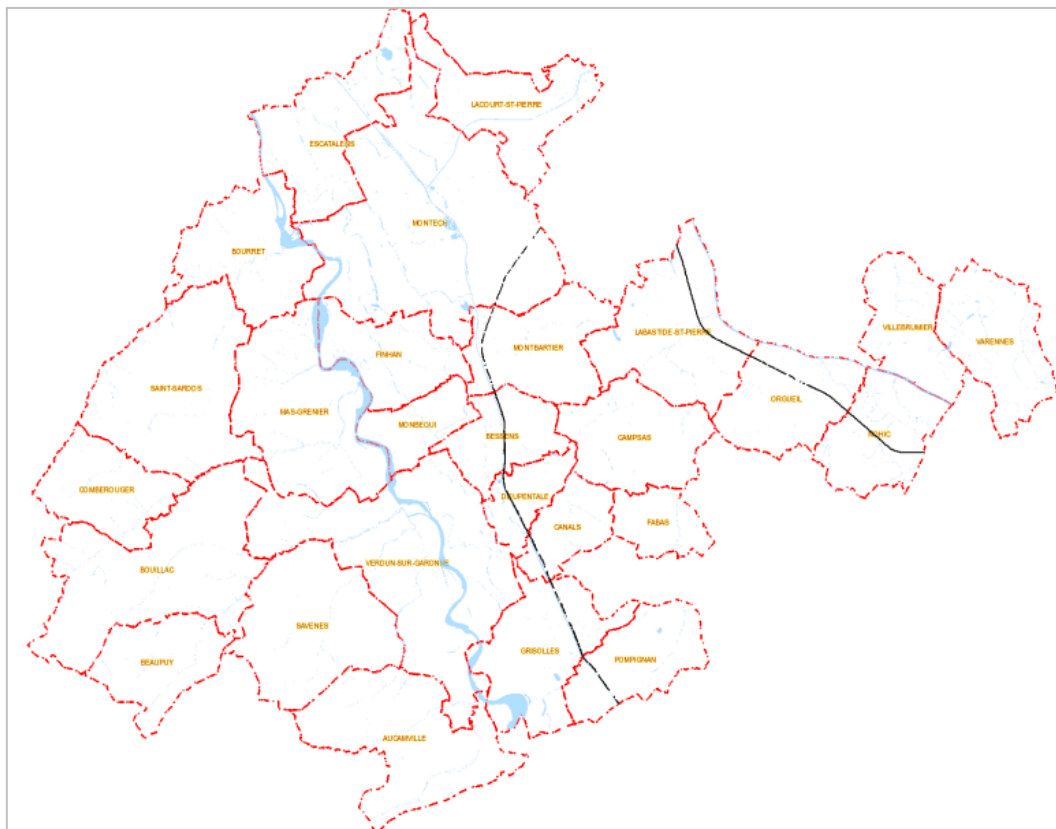
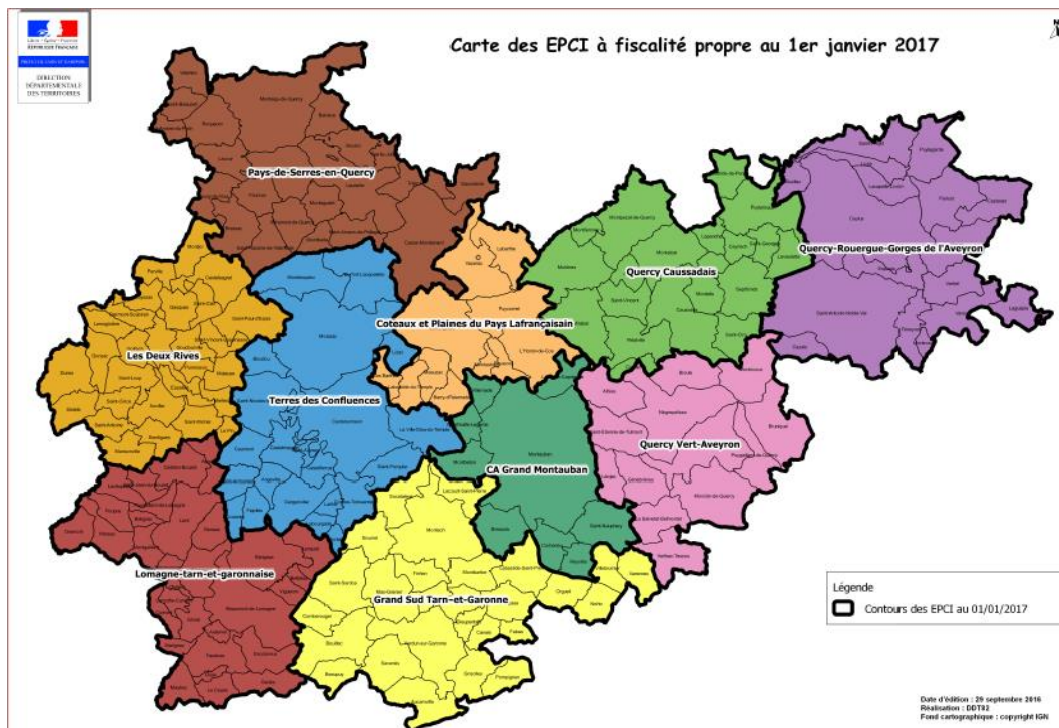
SALESSES Denis, Gilbert

Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne

Depuis le 1^{er} janvier, les communautés de communes du terroir de Grisolles et Villebrumier (CCTGV), du Pays de Garonne et Gascogne (CCGG) et celle de Garonne et Canal (CCGC) ont fusionné pour former une nouvelle intercommunalité qui comprend désormais 27 communes et compte plus de 41 000 habitants.

Sous la conduite de Marie-Claude Nègre, élue présidente pour trois ans de cette nouvelle communauté de communes nommée **Grand Sud Tarn et Garonne**, de nombreuses

nouvelles compétences vont être exercées : aménagement de l'espace, urbanisme, promotion du tourisme, développement économique, gestion des aires d'accueil des gens du voyage pour ne citer que les compétences obligatoires. Pour Orgueil, c'est Dominique Gaspar et Willy Authesserre, conseillers communautaires, qui représenteront la commune au sein de cette nouvelle structure.



La nouvelle intercommunalité
rassemble désormais
27 communes

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document d'urbanisme qui, à l'échelle de la Communauté de Communes, établit le **projet global d'urbanisme et d'aménagement** et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.

A travers son diagnostic, son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), ses Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), son zonage et le règlement qui s'y applique, le PLUi représente l'ambition de la Communauté de Communes en matière de développement et d'aménagement de son territoire pour les années à venir.

L'élaboration du PLUi a démarré en fin **d'année 2015** sur 12 communes de la Communauté de Communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier (CCTGV).

L'année 2016 a été consacrée au **diagnostic**. Le 15 décembre le cabinet d'urbanisme de Mme Ruffat a présenté aux élus le bilan effectué sur le territoire.

Ce bilan résulte des nombreuses consultations des élus, des habitants (via une réunion publique) et du travail du groupe urbanisme de la communauté des communes.

Diagnostic

Le diagnostic a été élaboré autour de 6 grands thèmes :

- Cadre Environnemental
- Paysages vécus entre terre et eaux
- Modes d'habiter
- Population et besoins identifiés
- Économie
- Territoire de passage ?

Pour chacun de ces thèmes, les atouts, les faiblesses de ce territoire, les opportunités, et les « menaces » sur son devenir ont été identifiés. La présentation de ce diagnostic, qui a été faite aux élus, va bientôt être disponible sur le site internet et consultable en mairie.

Les caractéristiques d'Orgueil dans ce territoire

- Située sur le plateau du Frontonnais, dans un **paysage de vignes**, la commune est sous l'influence de Montauban et Toulouse et connaît par conséquent une forte pression urbaine. On peut noter aussi l'attractivité de la ville de Fronton.
- Orgueil est l'un des **6 villages-rue** du territoire, avec cependant des étirements de constructions le long des voies. Les nouvelles constructions sont constituées de maisons individuelles (accessibilité à la propriété) mais aussi de lotissements.
- Orgueil est la commune ayant connu le **plus fort développement urbain de la CCTGV** au cours des 25 dernières années (parc de logement x 3,8)
- En ce qui concerne l'évolution démographique, Orgueil était la **8^{ème} commune en nombre d'habitants en 1968, elle est passée au 3^{ème} rang en 2013** (derrière Labastide-Saint-Pierre et Grisolles). A l'horizon 2030, Orgueil devrait compter plus de 2500 habitants.
- La **population est jeune et nécessite** par conséquent un investissement spécifique important : groupe scolaire, services périscolaires...
- L'économie est faible, et un **manque de commerces de proximité** est constaté.

L'année **2017** démarre par l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable intercommunal : **PADDi**

A partir du diagnostic, les élus vont établir un projet de développement commun à tout le territoire en matière d'économie, d'urbanisme etc.

Ce projet sera débattu dans les **12 conseils municipaux** en février puis en **conseil communautaire** fin mars.

Quelques dates à retenir pour la suite de ce travail :

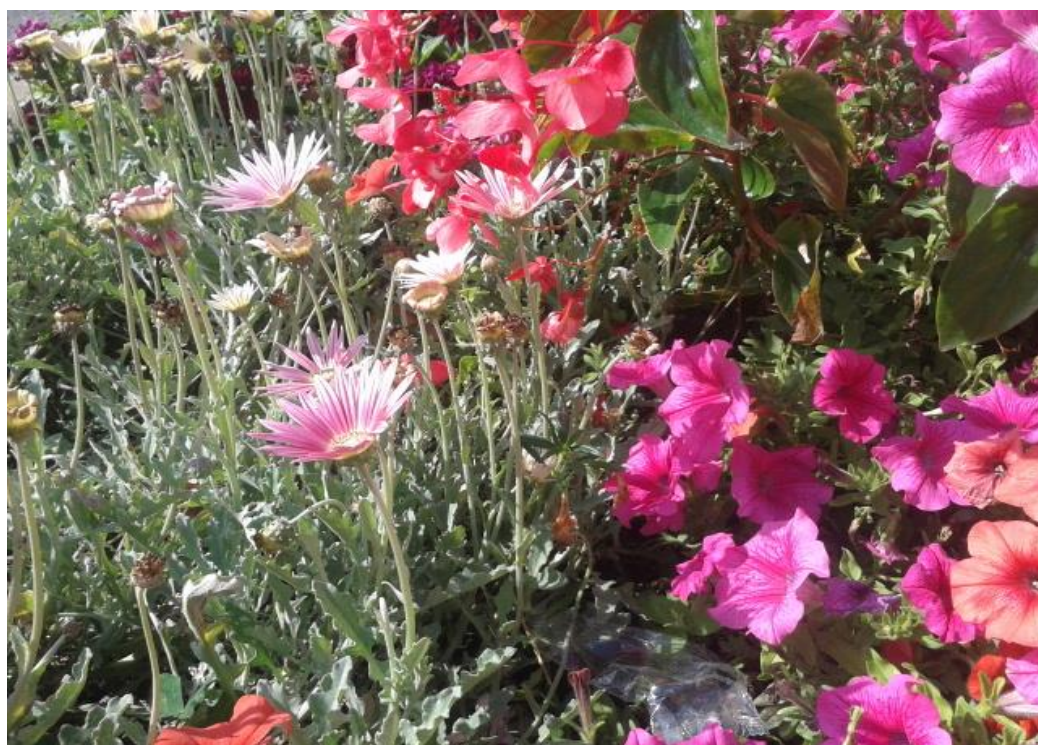
- **Janvier 2017** : élaboration du PADDi – Projet d'Aménagement et de Développement Durable Intercommunal
- **Février 2017** : débats sur le projet de PADDi dans les 12 conseils municipaux
- Lundi 27 février 2017-14h00 : restitution des 12 débats des conseils municipaux en commission urbanisme.
- **Mars 2017** : préparation du débat en conseil communautaire
- Jeudi 2 mars 2017 -9h00 : présentation du projet de PADDi aux personnes publiques associées.
- Jeudi 2 mars 2017-14h00 : rédaction du PADDi à soumettre à validation.
- Jeudi 9 mars 2017-9h00 : conférence des 12 maires,
- Jeudi 9 mars 2017- 14h00 :réunion de la commission urbanisme de la communauté Grand Sud Tarn-et-Garonne,
- avant le lundi 27 mars 2017 : débat sur le PADDi du PLUi –CCTGV en conseil communautaire Grand Sud Tarn-et-Garonne (date pressentie : jeudi 23 mars 2017)

Environnement

Depuis le 1^{er} janvier 2017, conformément à la loi, la commune ne fait plus usage de produits phytosanitaires (désherbants, fongicides, etc) dans les espaces dont elle a la responsabilité. Il s'agit là d'une avancée majeure pour la protection de la biodiversité, de l'eau et de la santé de tous, mais aussi d'un défi, qui nous impose de trouver de nouveaux modes de gestion des espaces publics, d'employer des solutions alternatives, et peut-être aussi de changer notre regard sur les « mauvaises herbes ». Pour l'instant, les cimetières et les terrains de sport sont exclus du champ d'application de la loi, mais nous commençons là aussi à envisager et à

mettre en place de nouvelles solutions pour réduire et à terme supprimer l'utilisation de ces produits chimiques nocifs pour l'environnement comme pour les personnes.

Pour embellir notre village, des graines de fleurs spécialement adaptées ont été semées à l'automne au pied du mur du cimetière et au pied de l'église. Merci de ne pas marcher dessus ! D'autres plantations sont à l'étude. Et si vous avez des idées (emplacements, variétés...), toutes vos suggestions sont les bienvenues pour fleurir Orgueil.



En 2016, Orgueil a reçu les encouragements du jury au concours des villages fleuris du Tarn-et-Garonne. Nous comptons bien sûr faire mieux à l'avenir.

Retrouvez toute l'actualité de notre village sur...

www.orgueil.fr

[www.facebook.com](https://www.facebook.com/Commune.d'Orgueil) Commune d'Orgueil

